

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE
L'HÉRAULT
CANTON DE
LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro
CCDC_200924_067

portant sur

ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU TRANSPORT D'ŒUVRES D'ART POUR L'EXPOSITION DERNIERS IMPRESSIONNISTES. LE TEMPS DE L'INTIMITÉ

Le Président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

VU la délibération n°CC_200711_03 du Conseil communautaire du 11 juillet 2020 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT sus-visés,

VU la délibération n°CC_190926_07 du Conseil communautaire du 26 septembre 2019 relative à la convention de partenariat avec Monsieur Yann FARINAUX-LE SIDANIER pour l'exposition *Derniers impressionnistes. Le temps de l'intimité*,

VU la délibération n°CC_200728_37 du Conseil communautaire du 28 juillet 2020, relative à l'actualisation des Autorisations de Programme (AP) et d'Engagements (AE) et Crédits de Paiement (CP) correspondants sur le budgets principal 2020,

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié le 9 juin 2020,

CONSIDÉRANT que la Communauté de communes est affectataire et gestionnaire du musée de Lodève – Hôtel du Cardinal de Fleury,

CONSIDÉRANT que conformément à la délibération n°CC_190926_07, le musée de Lodève organise et prend en charge le transport aller et retour et l'emballage d'œuvres d'art pour l'exposition *Derniers impressionnistes. Le temps de l'intimité*,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'attribuer le marché relatif au transport d'œuvres d'art pour l'exposition *Derniers impressionnistes. Le temps de l'intimité*, à la société BOVIS TRANSPORTS, 1 bis, rue Édouard AUBERT ZI des Ciroliers 91700 FLEURY-MEROGIS,

ARTICLE 2 : Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées pour un montant de 59 521 euros Hors Taxes (HT) et 71 321,20 euros Toutes Taxes Comprises (TTC), tel que mentionné à l'acte d'engagement annexé à la présente décision,

ARTICLE 3 : La dépense correspondante fait l'objet d'une opération pluri-annuelle inscrite dans les Autorisations d'Engagements (AE) et crédits de paiement sous le numéro d'AE n°4 exposition du musée *Derniers impressionnistes. Le temps de l'intimité*, 260920-210221,

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations,

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier et moi-même sommes chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lodève, le vingt quatre septembre deux mille dix vingt,

Le Président,
Jean-Luc REQUI





MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE

ACTE D'ENGAGEMENT

LE POUVOIR ADJUDICATEUR :
Communauté de communes Lodévois et Larzac
1, Place Francis Morand
34700 LODEVE

**Transport d'œuvres d'art pour l'exposition
*Derniers impressionnistes. Le temps de l'intimité***

CADRE RÉSERVÉ À L'ACHETEUR

CONTRAT N°

NOTIFIÉ LE



ARTICLE 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom de l'organisme : COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur Jean TRINQUIER, Maire de Le Caylar, Président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac

Ordonnateur : Monsieur Jean TRINQUIER, Maire de Le Caylar, Président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac

Comptable assignataire des paiements : le Trésorier, Trésor Public - Lodève

ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations :

Le signataire

M Jean-Claude CANALS

Agissant en qualité de Chargé d'affaires

M'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Télécopie

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

Engage la société BOVIS TRANSPORTS sur la base de son offre :

Nom commercial et dénomination sociale BOVIS TRANSPORTS



Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET

Numéro de TVA intracommunautaire

Le mandataire (candidat groupé)

M
Agissant en qualité de

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjointement

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA Intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.



ARTICLE 3 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

3-1 : Objet

Les stipulations du présent Acte d'Engagement (AE) concernent le transport d'œuvres d'art pour l'exposition *Derniers impressionnistes. Le temps de l'intimité.*

Ce marché a pour objet l'emballage, le transport aller et retour des œuvres présentées dans le cadre de l'exposition *Derniers impressionnistes. Le temps de l'intimité.*, organisée au Musée de Lodève du 25 septembre 2020 au 28 février 2021.

3-2 : Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique.

3-3 : Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

ARTICLE 4 – PRIX

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Montant HT : 59 521 € (dont non taxable 520 €)

Montant TVA (20 %) : 11 800.20 €

Montant TTC : 71 321.20 €

(en toutes lettres : Soixante et onze mille trois cent vingt et un euros et vingt centimes toutes taxes comprises)

ARTICLE 5 : DURÉE ET DÉLAIS D'EXÉCUTION

Les dates prévisionnelles d'exécution sont les suivantes :

La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 8 mois.

La date prévisionnelle de début des prestations est le 17/07/2020

La date prévisionnelle d'achèvement des prestations est le 31/03/2021

ARTICLE 6 – PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

• Ouvert au nom de : pour les prestations suivantes : BOVIS TRANSPORTS

Domiciliation : ESSONNE ENTREPRISES

Code banque : 30076 Code guichet : 02277 N° de compte : 10742300200 Clé RIB : 70



IBAN : FR76 3007 6022 7710 7423 0020 070

BIC : NORDFRPP

* Ouvert au nom de : _____
pour les prestations suivantes : _____

Domiciliation : _____

Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : _____

IBAN : _____

BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire
 les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexes du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

ARTICLE 7 – AVANCE

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- OUI
 NON

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.



ARTICLE 8 – NOMENCLATURE

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
92311000-4	Oeuvres d'art
60100000-9	Services de transport routier

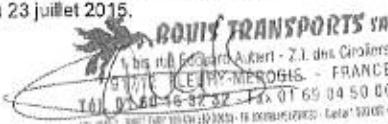
9 - SIGNATURE

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 50 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Fait en un seul original

A Flavie MÉGAS
Le 06/09/2018



Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant HT :

Montant TVA (%) :

Montant TTC :

(en toutes lettres :

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du



NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :
« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

A.....
Le

Signature *

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)



NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de : (en chiffres et en toutes lettres) :

La totalité du bon de commande n° _____ afférent au marché : (en chiffres et en toutes lettres) :

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à : (en chiffres et en toutes lettres) :

La partie des prestations évaluée à : (en chiffres et en toutes lettres) :

et devant être exécutée par _____ en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A _____
Le _____

Signature :

ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concordées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : N° TVA intracommunautaire : Adresse :	<input type="text"/> Code APE <input type="text"/>			
Dénomination sociale : SIRET : N° TVA intracommunautaire : Adresse :	<input type="text"/> Code APE <input type="text"/>			
Dénomination sociale : SIRET : N° TVA intracommunautaire : Adresse :	<input type="text"/> Code APE <input type="text"/>			
Dénomination sociale : SIRET : N° TVA intracommunautaire : Adresse :	<input type="text"/> Code APE <input type="text"/>			
Dénomination sociale : SIRET : N° TVA intracommunautaire : Adresse :	<input type="text"/> Code APE <input type="text"/>			
				Total

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.